

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17800**

### Intitulé

Assistant(e) de vie dépendance

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

IPERIA l'Institut

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Secrétaire général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mission de l'assistant de vie dépendance est d'accompagner des personnes dont l'autonomie est altérée dans la réalisation de leurs activités, pouvant aller des tâches courantes aux actes essentiels de la vie quotidienne. En fonction des besoins du particulier employeur, le professionnel pourra être amené à faire le lien avec l'entourage et/ou les autres intervenants du domicile, dans le respect de la discrétion professionnelle.

L'assistant de vie dépendance accompagne, à leur domicile, des personnes en situation de dépendance. Cette dépendance partielle ou complète, peut être temporaire, évolutive ou permanente.

L'assistant de vie dépendance participe de façon active au maintien de l'autonomie de la personne aidée, à son domicile, dans le respect de ses habitudes de vie et de la discrétion professionnelle. Ce maintien se concrétise par une intervention adaptée lors de l'organisation, de la préparation et de la réalisation d'activités autour des repas, de l'aide à la toilette, des activités d'entretien du cadre de vie ou encore d'activités contribuant à rompre l'isolement et maintenir du lien social. Il est en mesure d'orienter le particulier employeur dans les démarches administratives et financières liées au type d'emploi et à sa situation.

Pour ce faire, ce professionnel réalise une analyse des besoins de la personne et des actes courants ou essentiels de la vie quotidienne. Cet entretien se fait avec la personne accompagnée en fonction de son degré d'autonomie. Le cas échéant, l'assistant de vie dépendance peut être amené à dialoguer avec la famille, les proches, ou les professionnels de santé qui accompagnent le particulier employeur dépendant ou en perte d'autonomie. Il propose des modalités d'intervention adaptées et individualisées, les met en œuvre avec l'accord du particulier employeur et les évalue.

L'assistant de vie dépendance agit en autonomie dans les limites des missions confiées et des responsabilités déléguées, il prend des initiatives dans le respect des procédures et/ou des consignes en concertation avec le particulier employeur. Il réalise ces activités en veillant aux règles de prévention et de sécurité.

L'assistant de vie dépendance développe, administre et gère lui-même son activité, le plus souvent auprès de plusieurs employeurs. Il sera amené à se déplacer aux différents domiciles des particuliers employeurs.

Les capacités attestées :

L'assistant de vie dépendant gère son activité multi-employeurs. Pour cela il construit et initialise son activité professionnelle, organise son activité multi-employeurs en prenant contact avec les acteurs de son environnement professionnel pour mettre en place un plan d'action pour sa recherche/son développement d'activité.

Il organise l'espace professionnel en aménageant et sécurisant le logement et les espaces de vie et de loisirs, en fonction d'une évaluation des risques présents au domicile.

Il instaure une relation et une communication efficaces grâce au recueil des informations nécessaires à l'accompagnement, à la définition des limites des interventions, à l'adaptation du positionnement en fonction de la souffrance de la personne accompagnée ou du désarroi des familles.

Il entretient le cadre de vie et prépare les repas dans le respect des consignes données par le particulier employeur et des règles d'hygiène et de sécurité des différents protocoles professionnels d'entretien du cadre de vie et du linge de la personne aidée. Il réalise et/ou accompagne les différentes étapes de préparation et d'administration des repas conformément aux habitudes et aux besoins du particulier employeur. Pour ces deux domaines, il peut être amené à gérer des stocks et de l'approvisionnement.

Il maintient ou crée un lien entre la personne accompagnée et son environnement. Pour cela il réalise les activités suivantes : aide à la réalisation de soins d'hygiène corporelle de la personne accompagnée ; accompagnement d'une personne à mobilité réduite dans ses sorties en veillant à sa sécurité avec l'équipement adapté ; identification des signes d'évolution de l'état de santé, adaptation des activités en conséquence et compte rendu ; partage des informations importantes avec les différents acteurs intervenant au domicile de la personne accompagnée ; réalisation des tâches administratives simples pour le compte de la personne accompagnée dans les limites du respect de la confidentialité.

Il accompagne la personne dépendante dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Il accompagne la personne à la réalisation de tout ou partie de ses activités, de ses tâches (cuisine, nettoyage, ...) ; en associant, autant que faire se peut, la personne accompagnée à la réalisation des activités quotidiennes selon son degré d'autonomie ; en identifiant les activités contribuant à rompre l'isolement de la personne accompagnée (lecture, conversation, sorties, ...) ; en proposant d'activités sociales, de loisir, adaptées à l'état psychologique, au degré d'autonomie de la personne accompagnée.

Il répond aux besoins de la personne accompagnée dans son environnement. Pour cela, il réalise les tâches suivantes : définition avec l'employeur/la famille de la « feuille de route » de la mission et des modalités de restitution des informations liées à l'accompagnement ;

identification des particularités culturelles susceptibles d'influencer l'accompagnement ; association de la personne accompagnée à l'utilisation des nouvelles technologies (messagerie électronique, Internet, ...) pour garder le contact avec son environnement (famille, amis, ...)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'assistant de vie dépendance exerce au domicile des particuliers employeurs (domicile privé, EHPA (foyer-logements, résidence-services...), EHPAD...). Il peut exercer auprès d'un seul employeur (51% ) ou auprès d'employeurs multiples (16 % pour deux et 31 % pour trois et plus ), l'employeur pouvant ou non être accompagné par une structure mandataire.

Assistant de vie - Auxiliaire de vie - Aide aux personnes âgées

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1302 : Assistance auprès d'adultes

### Réglementation d'activités :

La délégation de gestes de soins

La délégation de gestes de soins est précisée dans l'article L1111-6-1 du code de la santé publique, en vigueur depuis le 23 avril 2005, modifiée par la Loi n°2005-370 du 22 avril 2005 - art. 10 JORF 23 avril 2005

« Une personne durablement empêchée [...] d'accomplir elle-même des gestes liés à des soins prescrits par un médecin, peut désigner, pour favoriser son autonomie, un aidant naturel ou de son choix pour les réaliser. »

L'aide à la prise de médicaments

Article L313-26 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi du 21 juillet 2009 n° 2009-879 art. 124

« L'aide à la prise des médicaments peut [...] être assurée par toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante dès lors que, compte tenu de la nature du médicament, le mode de prise ne présente ni difficulté d'administration ni d'apprentissage particulier. »

### Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations se présentent sous la forme de mises en situations pratiques, d'études de cas, de questionnaires et d'entretien oral. L'évaluation finale se déroule devant un jury professionnel auprès duquel les stagiaires soutiennent un dossier de pratiques professionnelles.

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17800 - Gestion de son activité multi-employeur	<p><b>Descriptif</b>            Construire et initialiser son activité professionnelle,            Organiser son activité multi-employeur,            Effectuer des prises de contact et plan d'action en utilisant les bureaux            Assurer un entretien d'embauche.            Formuler des propositions d'accompagnement répondant aux besoins de la famille</p> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b>            Etude de cas (écrite) individuelle            Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image...)</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17800 - Organisation de l'espace professionnel	<p><b>Descriptif</b>            Identifier, aménager et sécuriser le logement et les espaces de vie et de loisirs, en fonction d'une évaluation des risques présents au domicile.            Détecter les dangers pour la personne accompagnée et communiquer avec l'employeur afin de mettre en œuvre un processus de sécurité</p> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b>            Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image...)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17800 - Relation et communication efficaces</p>	<p><b>Descriptif</b>  Recueillir des informations nécessaires à l'accompagnement.  Instaurer et maintenir une relation de communication adaptée à l'intervention à domicile.  Accompagner les situations de séparation vécues au domicile  Gérer les situations difficiles liées à l'évolution de l'état de santé des personnes relayées à domicile.  Définir les limites des interventions, adapter son positionnement en fonction de la souffrance de la personne accompagnée ou du désarroi des familles.  Analyser les pratiques et les ressources des personnes en matière de développement durable au sein de leur cadre de vie.</p> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b>  Etude de cas (écrite) individuelle  Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image...)</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 17800 - Entretien du cadre de vie et préparation des repas</p>	<p><b>Descriptif</b>  Entretien le logement avec les techniques, produits, gestes professionnels appropriés et respectueux de l'environnement  Proposer, concevoir et réaliser des menus équilibrés  Assister le particulier dans la réalisation de ses achats alimentaires en fonction de ses besoins.  Prévenir les déséquilibres alimentaires des personnes au domicile  Réaliser l'entretien du linge en utilisant les protocoles idoines</p> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b>  Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée  Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image...)</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 17800 - Maintien ou création d'un lien entre la personne accompagnée et son environnement</p>	<p><b>Descriptif</b>  Contribuer à l'autonomie et à la valorisation de la personne dans le cadre des activités quotidiennes  Adapter son intervention en fonction de l'état de santé et/ou de fatigue de la personne accompagnée  Contribuer au maintien de la vie sociale de la personne aidée, par des activités adaptées et sécurisées à l'intérieur et l'extérieur du domicile  Communiquer efficacement avec les professionnels de santé intervenants au domicile en intégrant la personne accompagnée</p> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b>  Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image...)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 17800 - Accompagnement d'une personne dépendante dans la réalisation des actes de la vie quotidienne</p>	<p><b>Descriptif</b>            Concevoir des repas équilibrés et spécifiques aux besoins et assister la personne en conformité avec les recommandations médicales.            Aider la personne dépendante à réaliser ses soins d'hygiène corporelle dans le respect de ses besoins et de son autonomie.            Accompagner la mobilité des personnes dépendantes à l'intérieur et à l'extérieur du domicile en toute sécurité            Adapter son intervention en fonction de l'état de santé et/ou de fatigue de la personne accompagnée            Communiquer efficacement avec les professionnels de santé intervenant au domicile de la</p> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b>            Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée            Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image...)</p>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 17800 - Prise en compte des besoins de la personne accompagnée dans son environnement</p>	<p><b>Descriptif</b>            Déterminer l'accompagnement à partir de l'analyse des besoins et contraintes de la personne accompagnée et/ou du particulier employeur            Prendre en compte les capacités de la personne accompagnée pour lui apporter une aide personnalisée            Ajuster son intervention au quotidien selon les besoins et contraintes de la personne accompagnée            Organiser et réaliser, en accord avec le particulier employeur, les transmissions, au sein et à l'extérieur du domicile</p> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b>            Etude de cas (écrite) individuelle            Questionnaire individuel et simulation sur support numérique (QCM, glisser déposer dans texte et/ou colonnes, glisser déposer image sur image...)</p>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 17800 - Participation au projet de la personne en situation de handicap et collaborer avec les personnes ressources</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'élaboration du projet de l'adulte ou de l'enfant en situation de handicap pour un accompagnement personnalisé au domicile</li> <li>• Evaluer son intervention au domicile du particulier employeur ou de l'assistant maternel et prendre en compte les évolutions de la situation de la personne en situation de handicap pour réajuster son intervention</li> <li>• Communiquer avec l'adulte ou l'enfant en situation de handicap, l'entourage proche et les personnes ressources afin de transmettre les informations nécessaires à l'accompagnement</li> <li>• Travailler en équipe avec les personnes ressources et l'entourage proche pour le suivi de l'accompagnement de l'adulte ou de l'enfant en situation de handicap</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Etude de situation professionnelle écrite et individuelle</li> <li>2) Questionnaire individuel et simulation sur support numérique</li> </ol>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 17800 - Installation d'une relation d'aide adaptée à la personne en situation de handicap	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer avec l'adulte ou l'enfant en situation de handicap et son entourage pour instaurer une relation d'aide</li> <li>• Anticiper et gérer des situations de vie liées au handicap dans la limite de son cadre d'intervention</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Etude de situation professionnelle orale et individuelle</li> <li>2) Questionnaire individuel et simulation sur support numérique</li> </ol>
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 17800 - Adaptation de ses pratiques à l'accompagnement de l'adulte en situation de handicap dans les activités de la vie quotidienne	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner l'adulte en situation de handicap à la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne</li> <li>• Accompagner l'adulte en situation de handicap à la mobilisation et aux déplacements</li> <li>• Veiller à la sécurité de l'adulte en situation de handicap à son domicile</li> <li>• Accompagner l'adulte en situation de handicap dans ses activités et dans sa relation aux autres</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée</li> <li>2) Questionnaire individuel et simulation sur support numérique</li> </ol>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	3 personnes : un délégué à la certification représentant le certificateur IPERIA l'Institut, un salarié, un particulier employeur
En contrat de professionnalisation	X	3 personnes : un délégué à la certification représentant le certificateur IPERIA l'Institut, un salarié, un particulier employeur
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	3 personnes : un délégué à la certification représentant le certificateur IPERIA l'Institut, un salarié, un particulier employeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Équivalence partielle avec les autres certifications des branches des Salariés du particulier employeur et des Assistants maternels pour les activités "organisation de l'espace professionnel" et "développement de son activité multi employeur"	

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau V, sous l'intitulé Assistant(e) de vie dépendance avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2013

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Assistant(e) de vie dépendance" avec effet au 29 novembre 2016, jusqu'au 19 juillet 2020.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Assistant(e) de vie dépendance" avec effet au 21 juillet 2013, jusqu'au 29 novembre 2016.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Année 2015 1050 candidats certifiés

Année 2014 1065 candidats certifiés

Année 2013 995 candidats certifiés

**Autres sources d'information :**

IPERIA l'Institut

**Lieu(x) de certification :**

IPERIA l'institut

60, avenue Quakenbrück

BP 136

61004 ALENÇON Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

136 organismes de formation agréés sont répartis sur l'ensemble du territoire. Plus d'informations sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

**Historique de la certification :**

Certificat de Qualification Professionnel Assistant de Vie jusqu'en 2009 inscrit au RNCP

Titre à visée professionnelle Assistant de vie dépendance, niveau V, inscrit au RNCP en 2009 et 2013.

**Certification précédente :** Assistant(e) de vie dépendance